



**FEDERATION DES ASSOCIATIONS TURQUES
DE SUISSE ROMANDE**

**BATI İSVİÇRE TÜRK DERNEKLERİ
FEDERASYONU**

ELECTIONS MUNICIPALES – GENEVE 2020

-

QUESTIONNAIRE

Madame, Monsieur,

Les Suisses romands d'origine turque, qui participent à la vie sociale de ce pays par l'intermédiaire de nombreuses associations, ont fondé en 2007 leur organisation faitière, appelée Fédération des Associations Turques de Suisse Romande (FATSRS), une ONG ayant son siège à Renens (VD).

Avec la communauté turque de Suisse, constituée de près de 130 000 personnes, dont près de la moitié ont également la nationalité helvétique, nous constituons un élément à part entière de la société suisse et contribuons à la prospérité, à la vie culturelle et au vivre-ensemble harmonieux de notre seconde patrie.

A l'heure de voter, notre électorat fort de plus de 9 000 votants, c'est à dire la communauté des Genevois d'origine turque ainsi que les Turcs non naturalisés qui peuvent également – sous certaines conditions – voter, souhaite être éclairé davantage pour son choix électoral et sollicite dans ce but notre Fédération. En effet, par-delà les sensibilités politiques qui peuvent exister entre ses membres, notre communauté est traversée par des préoccupations convergentes, dont certaines n'ont pas été forcément abordées lors de la campagne électorale.

Dès lors, nous souhaiterions connaître le point de vue général de votre parti sur les questions ci-dessous. Depuis des années, nous interagissons avec un bon nombre de membres du PS qui ont manifesté un intérêt pour notre communauté et nous ne manquerons pas de les solliciter directement. Certains de vos candidats nous sont malheureusement encore inconnus ; comme l'on vote aussi pour des personnalités, le point de vue individuel d'un maximum de candidats de votre parti nous intéresse fortement ; en effet, les membres et amis de notre Fédération sont fermement décidés à soutenir les candidats qui ont un profil correspondant à leurs sensibilités.

D'autre part, lors des élections précédentes, un bon nombre de candidats nous ont fait savoir qu'ils ne connaissaient pas ou peu de choses quant aux tragiques événements de 1915 survenus dans l'Empire ottoman. Ceci n'a pas empêché la Ville de Genève de « réécrire l'Histoire » en implantant, en avril 2018, un monument hautement controversé dans le parc de Trembley. Dès lors, il nous a semblé opportun d'éclairer vos candidats sur le contexte historique et juridique auquel ce projet veut se référer par le biais du document PDF en pièce jointe, "*Réflexion à l'ombre des "Réverbères de la mémoire", "génocide" ou "éthocide arménien"*".

Fédération des Associations Turques de Suisse Romande
9, Rue de Crissier CP 648 - 1020 Renens / Suisse
E-mail: info@fatsr.org – www.fatsr.org



Par conséquent, pour pouvoir donner à chacun la possibilité de pouvoir s'exprimer sur les sujets qui nous préoccupent tout particulièrement, vous serait-il possible de distribuer ce courriel à vos candidats (certains d'entre eux dont le courriel nous est connu ont été directement contactés) en leur demandant d'envoyer leurs réponses, même succinctes, à notre adresse info@fatsr.org ?

Comme lors de chaque élection depuis 2009, nos membres seront informés de vos réponses sur notre site internet, lors de réunions et par voie de Newsletters de recommandation de vote.

Dans cette attente, en vous remerciant et vous souhaitant plein succès, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos plus cordiaux messages.

Celâl Bayar
Président



Fédération des Associations Turques de Suisse Romande
9, rue de Crissier
CP 648
CH-1020 Renens / Suisse

E-M: info@fatsr.org
www.fatsr.org



Questions aux candidat-e-s aux élections municipales Genève - 2020



PASCAL HOLENWEG – candidat « PS »
Liste 01 (Conseil municipal – Ville de Genève)

1. Le PKK est un groupe terroriste reconnu comme tel par l'Union européenne, les Etats-Unis et bien d'autres pays encore. Au Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, le PKK est perçu comme « une organisation terroriste violente et extrémiste » (voir son rapport "Switzerland's Security 2015" (<http://www.vbs.admin.ch/internet/vbs/en/home/aktuell/150505f.parsys.10960.downloadList.82638.DownloadFile.tmp/ndb.pdf>)). De plus, ses activités terroristes sont financées par la pratique du racket, de la dîme de guerre et de trafic de drogue, et ne sauraient être tolérés, selon nous, sur le territoire suisse.

A intervalle régulier, plusieurs projets de motion et de résolution sont soumis, respectivement, au Conseil municipal de la Ville de Genève et au Grand Conseil du canton, sous couvert de « soutenir les droits démocratiques du peuple kurde », mais qui visent en fait à promouvoir le PKK. Nous avons d'ailleurs, à plusieurs reprises, fait part de notre profonde indignation et exaspération aux conseillers et aux députés (voir par exemple la motion M-1261 de novembre 2016 du Conseil municipal <https://fatsr.org/motion-m-1261-du-conseil-municipal-genevois-certains-elus-genevois-tentent-de-sauver-la-democratie-par-le-terrorisme/> et la résolution R-879 d'avril 2019 <https://fatsr.org/resolution-r-879-au-grand-conseil-certains-politiciens-genevois-continuent-de-se-distinguer-par-leur-turcophobie/>).

Quelle serait votre position si, d'emblée, de telles initiatives devaient être à nouveau déposées ?

Réponse :

1. *Je me contrefous de ce que les USA, l'UE, voire même la Suisse, pensent du PKK.*



2. *J'observe néanmoins que les mêmes Etats qui désignent le PKK comme une organisation "terroriste" n'ont pas hésité à se servir de ses combattantes et de ses combattants comme chair à canon contre les djihadistes de Daech.*
3. *Si de nouvelles résolutions devaient être déposées au Conseil municipal pour soutenir les droits démocratiques du peuple kurde, je les soutiendrais -à supposer que je ne les aient pas déposées ou signées moi-même.*

-
2. Les activistes arméniens en Suisse, sous prétexte de commémorer le « génocide arménien » — qui ne repose sur aucune base légale — tentent d'ériger des monuments commémoratifs (voir notre dossier de réflexion intitulé *A l'ombre des « Réverbères de la Mémoire »* ci-joint) qui ont pour but d'instrumentaliser l'histoire, de poser les jalons de futures revendications et d'alimenter la haine et l'animosité entre les peuples turcs et arméniens, jadis frères.

Quelle est votre position quant à ses tentatives visant à perpétuer la discorde ?

Réponse :

1. *Un génocide a été commis contre les Arméniens de l'Empire Ottoman. Que ce génocide ait été nié et continue d'être nié ne change rien à ce qu'il fut, pas plus que la négation de la Shoah ne change quoi que ce soit à ce que fut la Shoah.*
2. *Ce génocide a été commis par l'Empire Ottoman. La République de Turquie n'est pas l'Empire Ottoman (quelque nostalgie qu'en cultive un président se prenant pour un sultan). La République de Turquie n'est donc pas coupable du génocide commis par l'Empire Ottoman.*
3. *La République de Turquie est en revanche coupable de la négation de ce génocide.*
4. *Le peuple turc n'est pas coupable des crimes de l'Empire Ottoman. Le peuple kurde non plus. Ceux qui nient ces crimes sont en revanche coupables de cette négation.*
5. *De nombreux-ses intellectuel.le.s, artistes, écrivain.e.s et poètes, journalistes, élus et élus, militantes et militants turcs et kurdes, et les organisations politiques les plus représentatives du peuple kurde de Turquie, ont reconnu le génocide arménien. Je leur témoigne tout mon respect et toute ma solidarité.*



3. Pour remédier à cette discorde, une tentative avait été amorcée dans le cadre des « Protocoles de Zürich » signés entre la Turquie et l'Arménie en octobre 2009 sous le patronage de la Confédération et que notre Fédération avait soutenu dès la première heure. Ces protocoles prévoient, entre autres, la création d'une sous-commission d'historiens.

Seriez-vous favorable à ce que Genève s'engage et prête son cadre pour des réunions/conférences, voire pour abriter une telle commission en vue de la résolution du différend entre les deux pays ?

Réponse :

Si une telle commission peut aboutir à la reconnaissance du génocide, bien sûr

4. Le financement de la culture reste une question centrale ; alors que le besoin d'une meilleure répartition des tâches entre le Canton et la Ville (par exemple, concernant les crédits nécessaires aux institutions culturelles telles que le Grand Théâtre, la Nouvelle Comédie, ou encore l'aide aux cinémas) est demandée depuis longtemps déjà, on constate que la politique culturelle de la Ville de Genève reste encore influencée par les aspirations, politiques entre autres, du Conseiller administratif, en charge du Département de la culture et du sport. On l'a vu encore récemment lorsque que M. Sami Kanaan, magistrat sortant en charge de la culture auprès de la Ville de Genève, a voulu supprimer la subvention du Festival International du film oriental de Genève (FIFOG), « symbole de diversité, espace de dialogue et de découvertes, vecteur d'intégration et de promotion de la Genève internationale », au profit du film et forum international sur les droits humains de Genève (FIFDH).

Dès lors que proposeriez-vous pour assurer le financement d'une politique culturelle équitable et non-partisane qui permettrait à Genève de rayonner davantage ?

Réponses :

La réélection de Sami Kanaan, l'élection de Christina Kitsos et celles de Frédérique Perler et d'Alfonso Gomez.



5. Les Fêtes de Genève, qui faisaient partie de la culture populaire, ont été supprimées en 2019 pour cause de budget. Leur disparition a, cependant, eu pour conséquence un manque à gagner pour les commerçants, ainsi que le déficit en animation qu'elles apportaient à Genève en période estivale méritent, à nos yeux, une attention particulière de la part de la Ville.

Si vous êtes de cet avis, quelles seraient vos propositions pour relancer cet événement ?

Réponses :

N'étant pas de cet avis, je n'ai aucune proposition à faire pour relancer un événement dont la disparition me convient parfaitement



6. A l'heure de la crise climatique et alors que la fluidité du trafic à Genève laisse encore beaucoup à désirer, un défi de taille attend nos autorités : celui de piloter la transition écologique tout en respectant le libre choix des citoyens quant à leur mobilité en leur offrant des combinaisons les plus optimales possible et sans pénaliser tels ou tels modes de transport.

Quelles sont les solutions et mesures concrètes que vous préconisez pour assurer une mobilité cohérente et équilibrée ?

Réponses :

La piétonisation de tout le centre ville, le développement des pistes cyclables protégées, l'interdiction dans les dix ans de toute automobile à propulsion thermique, la gratuité des transports publics.

Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questions (à renvoyer à info@fatsr.org)